



PRÉ-REQUIS

L'accès est ouvert aux titulaires d'un baccalauréat toutes séries confondues ou après des études supérieures. Les spécialités scientifiques sont toutefois appréciées. Les candidats sont soumis à une sélection par l'ICO. L'inscription définitive est soumise à la signature d'un contrat d'alternance avec une entreprise.



CONDITION D'ADMISSION

Tous les renseignements sur les candidatures : www.ico.asso.fr
Sur dossier de candidature et éventuellement entretien.

Métiers visés

Le titulaire du BTS opticien lunetier est un professionnel de santé doté de compétences scientifiques, techniques et commerciales. L'Opticien a pour mission d'assurer la meilleure qualité de vision aux personnes qu'il prend en charge.

L'opticien peut exercer son activité comme :

- Responsable d'un magasin d'optique indépendant, travaillant seul ou avec des employés.
- Responsable d'une succursale d'une grande entreprise d'optique.
- Cadre dans la recherche, dans les services commerciaux ou techniques d'entreprises industrielles d'optique.
- Cadre dans un service d'ergonomie dans l'industrie ou dans un service public.

Il peut aussi exercer ses compétences dans un établissement de soins, un service de santé en tant que Responsable en réfraction. Il peut faire de l'enseignement.

Accessibilité

Condition d'accueil et d'accès des publics en situation de Handicap. Pour plus d'informations : <https://site.cfa-union.org/pages/handicap>

CHIMIE - OPTIQUE - SANTÉ

BAC +2

CHIMIE - OPTIQUE
SANTÉ
BTS OL

BREVET DE TECHNICIEN
SUPÉRIEUR

OPTICIEN-LUNETIER



CONTACTS

Contacts filière

Responsables pédagogique

Anne HEYER

heyer.a@ico.asso.fr

Sophie CAPPANNELLI

cappannelli.s@ico.asso.fr

Secrétariat

alternance@ico.asso.fr

Chargé de développement relation entreprise

Philippe PILLARD

pillard.p@ico.asso.fr

06 18 37 22 94

Contacts CFA UNION

Pour toute information concernant l'apprentissage et les conditions du contrat :

www.cfa-union.org

Version Décembre 2025



CFA
UNION

www.cfa-union.org

CFA
UNION



LIEU DE LA FORMATION

Institut et Campus d'Optique
134 route de Chartres
91440 BURES-SUR-YVETTE
www.ico.asso.fr

BAC +2 - BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR OPTICIEN-LUNETIER

BTS OL



TYPE DE CONTRAT



Contrat d'apprentissage



Contrat de professionnalisation



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BTS opticien lunetier (ou BTS OL) permet d'acquérir une spécialisation dans le domaine de la santé visuelle. Il permet d'œuvrer en tant que professionnel de santé et donne aux étudiants la possibilité de se professionnaliser dans le domaine de l'optique et de la vision. L'objectif est de pourvoir conseiller et fournir les bons équipements en fonction des besoins des patients et de leur morphologie.

Outre le type d'appareil, il est nécessaire de maîtriser les aspects techniques, notamment le façonnage, le découpage, le polissage et le montage, des verres optiques jusqu'à la pose de la monture optique.



RYTHME DE L'ALTERNANCE

2 ans. Volume horaire en formation : 1350 heures

1ère année : 679 heures

2ème année : 671 heures

Rythme d'alternance :

2 jours en centre de formation (lundi et mardi)

3 jours en entreprise (mercredi, jeudi et vendredi)

PROGRAMME DE LA FORMATION

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Français	48 h	55 h
Langue vivante étrangère	48 h	55 h
Économie et gestion d'entreprise Communication	58 h	58 h
Mathématiques	72 h	55 h
Optique géométrique et physique	135 h	130 h
Étude technique des systèmes optiques	79 h	60 h
Analyse de la vision	160 h	140 h
Examen de vue, Prises de Mesures, Adaptation	55 h	60 h
Étude, réalisation, contrôle d'équipements optiques		62 h
Activités en milieu professionnel	20 h	
TOTAL	675 h	675 h

**Pour plus d'informations
sur le financement de nos formations**

www.cfa-union.org
<https://site.cfa-union.org/pages/financement>

